

## Convocation

Monsieur le Président,  
Mesdames, Messieurs,

Par la présente, nous avons l'avantage de vous convoquer à la prochaine séance extraordinaire du Conseil général de Val-de-Travers, fixée le

**lundi 23 septembre 2024 à 20h00**  
**à Couvet, Hôtel-de-Ville, salle du Conseil général**

avec l'ordre du jour suivant :

1. Appel
2. Procès-verbaux de la séance de constitution du 13 mai 2024 et de la séance ordinaire du 21 juin 2024
3. Lettres et pétitions
4. Nominations
  - a) d'un questeur en remplacement de M. René Perret (PS)
  - b) d'un délégué à l'Assemblée des associés d'Ambulances des vallées neuchâtelaises Sàrl, suite à la démission de M. Alexandre Iseppi (PLR)
5. Révision de l'arrêté du Conseil général relatif à l'indemnité aux élus et aux partis politiques
6. Règlement du Parlement des Jeunes
7. Motion populaire communale « *Pérenniser Barak, c'est investir dans le bien-être de la jeunesse !* »
8. Communications du Conseil communal
9. Interpellations et questions

Dans l'attente de cette prochaine séance, nous vous présentons, Monsieur le Président, Mesdames, Messieurs, l'assurance de notre parfaite considération.

Val-de-Travers, le 4 septembre 2024

**LE CONSEIL COMMUNAL**

**ANNEXES :**

- Rapports et arrêtés relatifs aux points à l'ordre du jour

